

Conseil Consultatif des Aînés

Souhaitant impliquer pleinement ses aînés à la vie de Chaumontel, la municipalité désire mettre en place un "Conseil Consultatif des Aînés".

Vous souhaitez vous investir dans la vie de la commune, en apportant votre compétence, votre expérience, votre disponibilité et votre savoir-faire, vous avez alors toute votre place dans ce Conseil.

Sa mission sera principalement :

- de favoriser les liens sociaux entre nos aînés
- de constituer une interface entre personnes de générations différentes.
- d'être force de proposition

Il est ouvert à toute personne âgée au minimum de 60 ans, domiciliée sur le territoire communal et animée d'une véritable volonté participative. Après dépôt d'une lettre de motivation faisant foi de candidature, les membres de ce conseil seront désignés :

- au scrutin secret, par la municipalité sur proposition de Monsieur le Maire,
- pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois,

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter l'accueil de la mairie ou envoyer un courriel à l'adresse suivante. i.sueur-parent@ville-chaumontel.fr ^[1]

URL source : <https://www.ville-chaumontel.fr/content/conseil-consultatif-des-aines>

Liens

[1] <mailto:i.sueur-parent@ville-chaumontel.fr>